



INVITATION PRESSE

Bordeaux, le 29 juin 2017

Lancement de l'Observatoire Régional de l'Energie et des Gaz à Effet de Serre

Le préfet de région représenté par **M. Patrice Guyot**, directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement, **Mme Françoise Coutant**, vice-présidente du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine en charge de la Transition énergétique, et **M. Lionel Poitevin**, directeur régional Nouvelle-Aquitaine de l'ADEME, ont le plaisir de vous inviter au lancement de l'Observatoire Régional de l'Energie et des Gaz à Effet de Serre le :

vendredi 7 juillet 2017 à 12h00
dans les locaux de la Communauté d'agglomération du Grand Angoulême
25 boulevard Besson Bey à Angoulême

Coordonné par l'Agence Régionale d'Evaluation environnement et Climat, l'Observatoire Régional de l'Energie et des Gaz à Effet de Serre (OREGES) a pour objectif de **fournir des données régionales incontestées sur l'énergie, les gaz à effet de serre et la biomasse**. Ces informations sont indispensables pour permettre à l'Etat, au Conseil régional et à l'ADEME, dans le cadre de leurs missions et de la mise en œuvre de la loi sur la Transition Énergétique pour la Croissance Verte, de remplir efficacement leurs missions.

L'enjeu est triple :

- positionner le territoire régional vis-à-vis des objectifs européens, nationaux et régionaux de réduction des émissions de gaz à effet de serre, des consommations d'énergie, d'augmentation de la production énergétique renouvelable ;
- élaborer et suivre les dispositifs de planification régionale, tels le schéma régional de développement durable et de l'égalité des territoires et le schéma régional de la biomasse, et accompagner les démarches locales comme les plans climat air énergie territoriaux ;
- conduire des politiques énergétiques adaptées et ciblées et suivre leur état d'avancement (développement des filières énergétiques renouvelables, rénovation énergétique des bâti-ments, efficacité énergétique de secteurs économiques clés, lutte contre la vulnérabilité énergétique, etc.).

Pour cela, l'OREGES animera un réseau de partenaires et produira des données chiffrées sur :

- la consommation d'énergie par secteur et par énergie ;
- la production d'énergie, dont toutes les filières de production d'énergies renouvelables ;
- les émissions de gaz à effet de serre (d'origine énergétique et non énergétique) par secteur et par gaz ;
- les ressources locales de biomasse mobilisables et mobilisées ;
- les aspects socio-économiques de la transition énergétique (emplois, chiffre d'affaires, facture énergétique, vulnérabilité et précarité énergétiques) ;
- les aspects « empreinte carbone », consommations énergétiques et émissions de gaz à effet de serre dites induites par l'activité des acteurs de la région.

Contacts presse

Préfecture de Région Nouvelle-Aquitaine : Sophie BILLA — Tél. : 06 07 62 05 99 / Agathe NOUGUE – Tél. : 06 73 64 76 55
pref-communication@gironde.gouv.fr

Conseil régional Nouvelle-Aquitaine : Rachid BELHADJ — Directeur du service de presse — Cabinet du Président
Tél. : 05 57 57 02 75 - 06 18 48 01 79 - rachid.belhadj@nouvelle-aquitaine.fr

ADEME Nouvelle-Aquitaine : Sylvain KRUMMENACHER – Tél. : 05 56 33 80 24 – sylvain.krummenacher@ademe.fr
ou Pierre CHAPSAL – Tél. : 06 71 59 74 18 – chapsal@horizonpublic.org